

AIDANT NATUREL

REPLACEMENT TEMPORAIRE
DE L'AIDANT NATUREL

7260

Définition : apport de soins à une personne, à court terme, pour permettre un répit au membre de la famille qui s'en charge habituellement.

► **Activités**

- Établir une relation thérapeutique avec le patient et la famille.
- Évaluer la résistance de la personne soignante.
- Informer le patient et la famille des subventions gouvernementales disponibles pour l'aide à domicile.
- Coordonner les activités des bénévoles qui assurent les services à domicile, si nécessaire.
- Prendre les dispositions pour trouver une personne soignante qui agira comme substitut.
- Conserver la routine de soins habituelle.
- Prendre soin du patient pour ses exercices, ses déplacements et son hygiène, si nécessaire.
- Obtenir les numéros de téléphone à composer en cas d'urgence.
- Déterminer le moyen de communiquer avec la personne soignante habituelle.
- Procurer les soins d'urgence au besoin.
- Maintenir un environnement normal à la maison.
- Remettre un rapport à la personne soignante habituelle à son retour.

Bibliographie

- McClelland, E., Kelly, K., & Buckwalter, K.C. (1985). *Continuity of care: Advancing the concept of discharge planning*. New York: Harcourt Brace Jovanovich.
- McKeehan, K.M. (1981). *Continuing care*. St. Louis: Mosby.
- Pearson, M.A., & Theis, S.L. (1991). Program evaluation application of a comprehensive model for a community-based respite program. *Journal of Community Health Nursing*, 8(1), 25-31.